



Compte-rendu
Groupe Thématique Migration
Bilan et perspective
Jeudi 16 mars 2023

Contexte : La création du Groupe Thématique Migration (GTM) fait suite au 22ème Deb’ataya qui avait pour thème « Migration de retour et sensibilisation sur la migration irrégulière » et qui s’était tenu le 25 janvier 2018. Les ONG italiennes COSPE, LVIA et CIPSI étaient alors à l’initiative de la première rencontre qui avait permis de définir les objectifs puis, lors d’un deuxième échange avec les ONG membres et leurs partenaires, les thématiques à aborder lors des rencontres qui ont suivi, à savoir :

- Terminologies et conventions internationales
- Raisons et profils des migrants
- Assistance aux migrants de retour
- La migration des enfants
- La diaspora sénégalaise
- Les campagnes de sensibilisation à la migration
- La Migration régionale en Afrique de l’Ouest

Début 2023, la PFONGUE a soumis un questionnaire aux membres afin de connaître leurs attentes quant aux activités à maintenir, créer et/ou reconduire. Sur les 36 réponses reçues, 83% des membres ont sollicité la remobilisation du groupe thématique migration. Il est donc l’heure de dresser le bilan des rencontres passées et de s’interroger sur les perspectives du GTMmigration.

Lieu : En ligne

Heure : 10h à 13h

Présents : Cf liste de présence en annexe

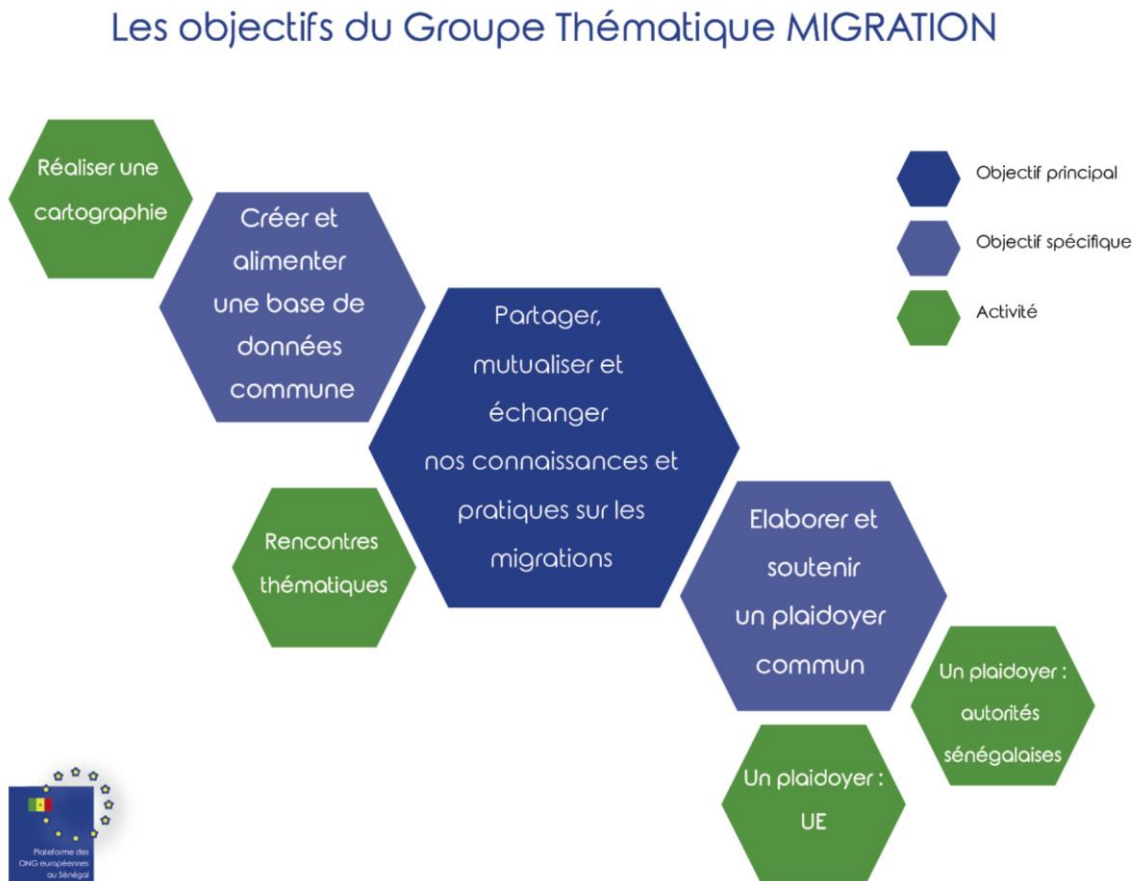
Ordre du jour / Points abordés :

1. Bilan des rencontres
2. Réflexions collectives sur les perspectives du GTM

1. Bilan des rencontres

1.1. Rappel des objectifs et du plan d'action du groupe

Les objectifs du groupe thématique migration avaient été définis lors d'une première rencontre, le 22 juin 2018¹. Les participants avaient alors dégagés 1 objectif principal, 2 objectifs spécifiques et un groupe de 4 activités distinctes. Ces éléments ont été résumés visuellement comme suit :



Lors d'une deuxième rencontre, nous avons alors établi un plan d'action² afin de mettre en œuvre les activités identifiées. Nous avons ainsi décidé de tenir 10 rencontres thématiques et d'ajouter des activités annexes afin de porter un plaidoyer et d'établir une cartographie des acteurs de la migration.

¹ Le compte-rendu : <https://www.pfongue.org/GT-Migration-1--Objectifs.html>

² Le plan d'action : <https://www.pfongue.org/GT-Migration-2--Plan-d-action.html>

1.2. Synthèses des rencontres

Les rencontres qui ont précédé, ont permis de traiter plusieurs thématiques que nous résumons en suivant :

- GTM 3 : Terminologies et conventions internationales³

Une intervenante de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), Marine BUCKENHAM, était venue nous présenter les principaux textes en vigueur et les termes à adopter dans le cadre des projets des OSC.

Nous avons notamment abordé la « Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée » (Palerme, Italie, Décembre 2000) qui a mis en place deux protocoles :

- L'un contre le Trafic illicite de Migrants par Terre, Mer et Air
- l'autre pour prévenir, réprimer et punir la Traite des personnes en particulier femmes et enfants.

Enfin, nous avons particulièrement étudié le concept de « Traite des personnes » à travers le tableau ci-dessous :

Les trois (3) éléments de la traite pour les adultes

Activité (Ce qu'on fait)		Moyens (Comment on le fait ?)		Finalité (Pourquoi on le fait / Exploitation)
<ul style="list-style-type: none">- Recrutement- Transport- Transfert- Hébergement- Accueil de personnes	+	<ul style="list-style-type: none">- Menace ou recours à la force- Contrainte- Enlèvement- Fraude- Tromperie- Abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité	+	<ul style="list-style-type: none">- Prostitution d'autrui- Exploitation sexuelle- Travail forcé- Esclavage ou pratiques analogues- Prélèvement d'organes- Autres types d'exploitation

Les trois éléments doivent être présents pour qu'un adulte soit reconnu comme victime de traite

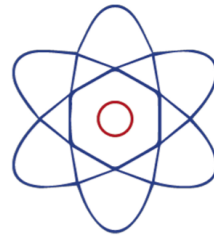
- GTM 4 : Les raisons des migrations et profils des migrants⁴

Le Professeur Papa Demba FALL de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar était venu nous présenter les raisons et les motivations de départ des migrants et distinguer les différents profils de migrants et partager également les résultats d'un projet de recherche dénommé « EUMAGINE » sur les fondements des migrations sénégalais vers l'Europe et les profils des candidats.

³ <https://www.pfongue.org/GT-Migration-3- -Terminologies-et-conventions-internationales.html>

⁴ <https://www.pfongue.org/GT-4- -Raisons-et-profils-des-migrants.html>

Les principaux résultats de la recherche ont été résumés dans les encadrés ci-après :



Taux d'aspiration à la migration

A la lumière des enquêtes, 64% des populations enquêtées de Darou Mousty souhaitent immigrer de même que 76% du côté de Lambaye, 74% du côté de Golf Sud et 82% du côté de Holkadioré.

Destination préférée des migrants :

Les destinations sont diversifiées mais La France, l'Italie, l'Espagne sont les pays favoris des candidats à l'immigration.

La dimension genre sur les aspirations migratoires

La conclusion qui en sort est que les hommes comme les femmes aspirent à quitter leur terroir à un taux de 60%. Ce taux atteint les 80% dans certaines zones

Les aspirations des migrants sont entre autres :

- La recherche d'emploi
- L'insécurité
- Les aspirations démocratiques
- La dégradation des conditions environnementales

Enfin des recommandations, partagées avec les participants, ont été émises, à savoir :

Sur l'intervention des ONG relative aux questions migratoires. Le problème est corrélé au constat exposé précédemment : l'absence de données fait que les interventions ne touchent pas la vraie problématique.

Il faut donc produire des données chiffrées obtenues sur la base d'enquête représentative et dont la méthodologie est très bonne. Aussi les enquêtes doivent être renouvelées très fréquemment du fait de la forte mobilité des migrants.

La domination médiatique est parvenue à faire croire que l'Europe était la destination principale des migrants, ce qui est loin d'être le cas la question migratoire doit être réafricanisée pour pouvoir adopter les meilleures stratégies.

La question de la protection des migrants interpelle plus les gouvernants africains que les européens. Beaucoup de pertes de vie humaines interviennent lors des migrations à l'intérieur de l'Afrique qui sont très peu documentées.

Les autorités gagneraient à faire de la migration intra-africaine une alternative pour palier à la migration vers le nord et réduire tout le risque de perte de vie humaine et notamment en développant les échanges de mains d'œuvres qualifiées ou de programmes d'éducation régionaux (type ERASMUS).

Aussi les OSC travaillant dans le domaine de la migration devraient moins axer leurs objectifs sur le maintien des migrants que sur le développement des échanges inter-Afrique ou bien sur l'harmonisation des projets des diasporas⁴.

Le professeur FALL a tenu à exprimer son avis quant aux programmes de sensibilisation aux dangers des migrations. La plupart sont quasi inutiles : la majorité des migrants ont parfaitement conscience des risques auxquels ils s'exposent.

- GTM 5 : Assistance aux migrants de retours⁵

Cette nouvelle rencontre avait permis de comprendre les perceptions des migrants de retour quant à l'aide qui leur ai apporté et aux attentes qu'ils ont. Une diffusion du documentaire sur les migrants de retour « Démal té Nieuw », réalisé par LVIA, a permis d'introduire le sujet et les échanges de connaissance.

Nous avons alors identifié des actions à mettre en place pour favoriser un bon retour des migrants, que nous présentons dans l'encadré ci-dessous :

À la sortie de cette réunion d'échange d'idées et de pratiques, portant sur le thème de l'assistance aux migrants de retour, il est ressorti :

- Avant de proposer des accompagnements techniques et financiers, il est indispensable de faire, d'abord **un suivi psycho-social** des migrants de retour, tout en prenant en compte le type de migrant (les raisons de leur retour). De mettre en place un accompagnement personnalisé selon les types de migrants.
- Harmoniser les actions des OSC, tout en formalisant les projets en cours et en communiquant plus entre eux.
- Mettre en place des ateliers de planification sur la thématique migration.
- Créer une synergie entre les OSC qui interviennent dans la problématique de la migration
- Collaborer avec les OSC de la diaspora
- Une coordination avec les ONG, pour éviter le chevauchement d'activités et assurer une complémentarité entre les ONG.
- Proposer des formations adaptées aux migrants de retour (gestion d'entreprise, éducation financière...), avant un accompagnement dans la création d'une entreprise et aussi aux potentiels migrants.
- Sensibiliser et mener un plaidoyer au niveau de l'état.

- GTM 6 : Migration des enfants⁶

Cette sixième rencontre nous a mené à comprendre les motivations qui poussent les enfants à la migration à travers des échanges de différents acteurs et de lister les conditions de migrations des enfants. Les échanges, animés par l'ONG Terre des Hommes Lausanne, ont permis de dégager les recommandations et informations suivantes :

1. Il est nécessaire de renforcer la réglementation des Daaras au Sénégal (à travers des accréditations par exemple) afin d'aider les OSC dans l'accompagnement de ces structures⁷.
2. La formation des maitres coraniques est essentielle.
3. Il est nécessaire de multiplier les centres de prise en charge et de formation des enfants pour une meilleure réinsertion sociale et professionnelle.

⁵ <https://www.pfongue.org/GT-5--Assistance-aux-migrants-de-retour.html>

⁶ <https://www.pfongue.org/GT-6--La-migration-des-enfants.html>

⁷ Il avait été précisé que l'organisation des JOJ au Sénégal était un bon argument pour faciliter le plaidoyer avec les autorités.

- GTM 7 : La diaspora sénégalaise⁸

La rencontre portant sur la diaspora sénégalaise nous a conduits à s'interroger sur les différents impacts de la diaspora sénégalaise à l'étranger sur le développement du Sénégal. L'atelier avait été animé par les représentants de LVIA, IPSIA/SUNUGAL, COSPE et le GRDR.

Au-delà des échanges d'expérience entre porteur de projet d'OSC et des migrants de retour bénéficiaires de certains projets, nous avons formulé des recommandations résumées dans l'encadré suivant :

Promouvoir la formalisation des associations de la diaspora et leurs intégrations dans les projets de développement de leur pays. Il est fréquemment constaté la faiblesse ou les manques de compétences dans les domaines de la gestion des membres des associations de la diaspora.

Valoriser les investissements des migrants.² En ce qui concerne les migrants maliens et sénégalais, les trois types de transferts correspondent à des investissements sociaux pour entretenir des réseaux de relations de solidarité familiale et communautaire. Ces investissements constituent une protection de l'immigré qui souhaite rentrer ultérieurement dans son pays contre tout ostracisme familial et/ou communautaire. L'incertitude liée notamment à la précarité de l'emploi incite certains immigrants à s'assurer contre le risque d'exclusion et de non-assistance en cas de besoin de la part de leurs proches. A cet égard, les dons envoyés aux parents et amis peuvent être assimilés à une prime d'assurance.

Favoriser les investissements productifs de la diaspora. Quoiqu'il contribue à l'augmentation des revenus des familles dans les pays d'origine, les transferts d'argent des migrants ne sont pas des investissements productifs. Il faudrait cerner les différentes catégories de ressources des migrants, les orienter vers des projets économiques (ciblés des projets existants fiables pour qu'ils puissent y investir). Lancer des projets d'entrepreneuriat collectifs et instaurer un mécanisme de confiance par rapport aux financements des migrants.

Prendre en compte les services qu'offre le secteur privé (banques et autres), pour les investissements des migrants.

Améliorer les systèmes d'informations et d'orientations des migrants. Le BAOS (Bureau d'accueil et d'orientation des sénégalais de l'extérieur), une structure d'accueil, d'information et de conseil des travailleurs émigrés qui retournent au pays pour se réinsérer dans les circuits nationaux de production, est une bonne initiative, mais tarde à fonctionner.

Appuyer les Migrants dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de projets individuels et communautaires dans les localités d'origine afin de lutter contre toutes formes de migration clandestine ; et initier des études ou travaux scientifiques sur la migration d'une manière générale, en particulier sur la contribution des migrants dans le développement local.

S'ouvrir à d'autres associations de migrants. Notamment quand des problèmes de leadership sont ressentis dans les structures déjà partenaires.

Réactualiser les données (manque de fiabilité), appuyer l'identification des migrants et associations de migrants. Attention à bien concevoir les systèmes de collecte de données afin que celles-ci soient réutilisables par d'autres acteurs.

⁸ <https://www.pfongue.org/GT-7- -La-diaspora-senegalaise.html>

- GTM 8 : Les campagnes de sensibilisation à la migration⁹

M. Mamadou Mignane DIOUF, Coordinateur de la plateforme « Migration et développement, liberté et circulation au Sénégal » et Coordonnateur du Forum social sénégalais (FSS) était revenu sur l'historique de la sensibilisation à la migration au Sénégal. La rencontre avait également permis le partage des expériences des ONG ACTIONAID, LVIA et Village Pilote.

A l'instar des précédentes rencontres, des recommandations ont été émises et notamment celles résumées dans l'encadré ci-après :

▪ **La sensibilisation des migrants en Europe est primordiale**

L'imaginaire de certains jeunes sur les conditions de vie en Europe, les poussent le plus souvent à la migration et les migrants (souvent en situation précaire) continuent de propager une image « d'eldorado » des pays européens.

▪ **Repenser les indicateurs de sensibilisation des projets relatif à la migration**

Il s'avère que les indicateurs inhérents à la sensibilisation ne sont pas efficaces. Par exemple, le nombre de causerie ou d'atelier de sensibilisation ne permet pas de recenser le nombre d'individu ayant réagi positivement au discours. Ce type d'indicateur quantitatif (plus facile à relever pour les OSC et plus facile à évaluer pour les PTF) ne sont pas aussi efficace que les indicateurs qualitatifs comme la réalisation d'entretien individuel post activités.

▪ **Les OSC européennes devraient concentrer leurs plaidoyers sur les autorités européennes et les OSC sénégalaises sur les autorités sénégalaises et africaines**

Par logique de subsidiarité, les plaidoyers seraient plus efficaces s'ils étaient réalisés par des OSC ressortissantes des pays vers lesquels sont portés les plaidoyers. Les discours ne seraient plus perçus comme « moralisateur » pour les uns et « victimisant » pour les autres.

▪ **Il serait intéressant de créer une synergie entre la plateforme Migration et développement, liberté et circulation au Sénégal et les organisations membres du GT Migration de la PFONGUE**

Cette synergie pourrait permettre de coordonner les efforts réalisés par les OSC nationales et étrangères.

- GTM 9 : Les migrations régionales en Afrique de l'Ouest¹⁰

Lors de ces échanges, Mme Aurelia DONNARD du Centre de Migration Mixte (MMC) nous avait présenté leur conception des « migrations mixtes » que nous pouvons définir comme les mouvements transfrontaliers de personnes, y compris les réfugiés fuyant la persécution et les conflits, les victimes de la traite et les personnes à la recherche d'une vie meilleure et de meilleures opportunités motivées à se déplacer par une multiplicité de facteurs. Les personnes dans ces flux mixtes sont alors décrites comme ayant des statuts juridiques différents ainsi qu'une variété de vulnérabilités.

Bien qu'ayant droit à la protection en vertu du droit international des Droits de l'Homme, Mme DONNARD nous avait rappelé qu'ils sont pourtant exposés à de multiples violations de leurs droits tout au long de leurs parcours.

⁹ <https://www.pfongue.org/La-huitieme-rencontre-du-Groupe-Thematique.html>

¹⁰ <https://www.pfongue.org/GT-9--La-migration-regionale.html>

Dans un deuxième temps, nous avons partagé les activités de collecte de données relatives aux migrations régionales que MMC réalisent et qui sont disponibles sur leurs sites internet,¹¹ puis nous avons identifié des bonnes pratiques quant à l'utilisation des données relatives ainsi qu'à leurs productions, que nous résumons dans l'encadré suivant :

- **Distinguer les différentes « routes migratoires »** : La route du Sahara est différente de la route Atlantique
- **Utiliser les données existantes pour élaborer les projets** : Les données fournies par MMC sont, par exemple, mises à disposition de toutes les OSC. Elles permettent de contextualiser, d'informer les PTF, de mener un plaidoyer dans les zones du programme sur des thématiques de recherche et de mettre en place un projet.
- **Prendre en compte l'origine rurale ou urbaine des migrants dans leurs pays d'origine**
- **Prendre en considération les changements de destination en cours de route** : Qui sont principalement liés à des raisons économiques et/ou des opportunités rencontrées sur le chemin mais aussi à des désillusions lors de l'arrivée à destination qui poussent les migrants à poursuivre leur route (Plusieurs départs de la Libye et du Maroc ont été notés ces derniers temps, avec comme destination Malte et les Iles Canaries).
- **Mettre en place des synergies multi-acteurs (UN, États, OSC) pour coordonner les efforts réalisés et intensifier les échanges de connaissances.**
- **Comprendre que les Plusieurs départs de la Libye et du Maroc ont été notés ces derniers temps, comme destination la Malte et les îles Canaries.**

2. Perspectives du groupe thématique migration

Au terme du bilan, les participants ont abordé le futur du groupe. Nous avons notamment noté le fait que seules les activités thématiques ont été menées et donc, que les activités relatives aux plaidoyers et à la cartographie des acteurs n'ont pas été conduites. Le Coordinateur de la PFONGUE a alors rappelé que les **activités de la cartographie** avaient été abandonnées lors des rencontres car la pertinence n'était plus perçue par les membres du groupe.

En réaction à cette remarque, les participants du présent atelier ont fait remarqué qu'il serait, en effet, plus pertinent de contribuer et de soutenir les bases de données élaborées par l'Etat. Il sera donc question, dans la suite des activités de créer un répertoire des BDD et de comprendre comment les OSC peuvent y agréger leurs données.

¹¹ https://pro.drc.ngo/what-we-do/mixed-migration-centre/?campaign={DRIP-English}&adgroup={All-pages}&creative=647917490625source={google_ads}&medium={Grants_google}&keyword=&content={content}&time={2022}&gclid=CjwKCAjw6liiBhAOEiwALNqncYBSimNG4O8pyXSNQ0KpFLH0SSEVXnrRdaFpTLcFy-D4zuUjbosTGRoCZNgQAvD_BwE

La **question du plaidoyer** a particulièrement été soulevée par les participants. Il a été convenu que la prochaine rencontre du groupe portera sur ce point. Il y sera invité des experts plaidoyers des ONG membres afin qu'ils partagent leurs expériences et guident les membres du GT pour identifier les objectifs, les porteurs et les arguments pour mener notre plaidoyer commun. **La problématique d'obtention des visas pour les staffs d'ONG et les étudiants pourraient être une priorité.**

Enfin, nous avons identifié de nouvelles thématiques à traiter lors de rencontres de partage d'expériences, et notamment :

- Les possibilités de migrations régulières offertes aux sénégalais
- Les accords bilatéraux Sénégal/Union européenne
- Un focus sur l'assistance psychosociale des migrants (de retour ou en mobilité) et des familles de migrants
- Les migrations pour motifs religieux
- Le lien entre migration et changement climatique

La rencontre a pris fin en retenant la date du jeudi 11 mai pour la rencontre portant sur le plaidoyer.